

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Mme Victor MASSON, 2 Place du général Leclerc BP 47, 91400 Orsay, tél. : 01 60 92 80 29, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : Victor.masson@mairie-orsay.fr, adresse internet : <http://www.mairie-orsay.fr/service-public/marches-publics.html>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre de réseau de chaleur géothermique

Catégorie de services : 12

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71000000

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux d'installation des équipements destinés à récupérer les calories du puits d'eau potable afin d'alimenter en chaleur le centre nautique municipal situé sur la commune d'Orsay.

Lieu d'exécution : Orsay

Enveloppe prévisionnelle des travaux : 583 333,33 euro(s) HT

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section de fonctionnement ou d'investissement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des

documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Commentaire sur les justifications : Les formulaires DC1 et DC2 peuvent être remplacés par des déclarations sur l'honneur tel que précisé au sein du règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 01 octobre 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-24

Renseignements complémentaires : Planning prévisionnel :

- Etudes (APS, APD, PRO, consultation des entreprises) : novembre 2018/janvier 2019
- Consultation et attribution des marchés : février 2019/avril 2019
- Réalisation des travaux : à partir de mai 2019
- La mise en service de l'opération doit intervenir à l'automne 2019.

Les candidats peuvent effectuer des demandes de renseignements complémentaires dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 août 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Victor Masson , Service des marchés publics, tél. : 01 60 92 80 29, courriel : victor.masson@mairie-orsay.fr

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats qui le demande par Fax ou par courriel auprès du service des marchés publics de la mairie d'Orsay (Victor MASSON), Tél. : 01 60 92 80 29 - Fax : 01 60 92 80 99, victor.masson@mairie-orsay.fr

Retrait électronique : Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante
: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_CKKYccdFEs

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 42 63 43, télécopieur : 03 14 44 26 33 7, courriel : jean-louis.chavernac@ile-de-France.prefgouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Véronique Bual, Service juridique de la ville d'Orsay, 2 place du général leclerc bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. :
01 60 92 80 57, courriel : veronique.bual@mairie-orsay.fr